



FICHE PÉDAGOGIQUE

Mise en sécurité par transfert horizontal - Incendie

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De s'approprier les principes généraux de sécurité incendie selon le règlement de sécurité.
- D'identifier les principales installations techniques et comprendre leur importance sur la sécurité de l'immeuble.
- De connaître les rôles et missions des agents de sécurité incendie.

Public et prérequis :

- Ensemble du personnel
- Aucun prérequis n'est nécessaire

Matériel mis à disposition :

- Support délivré au participant reprenant les mesures préventives contre les risques d'incendie et les principales consignes à respecter en cas d'incendie.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Programmes animés par des intervenants qualifiés techniquement et pédagogiquement (Sapeurs-Pompiers, SSIAP 3, formateurs spécialisés dans la prévention du risque incendie).
- Formation interactive et participative avec apports didactiques et pratiques du formateur.
- Phase pratique permettant de confronter l'acquisition des connaissances et des méthodes développées en salle.

Suivi & évaluation des résultats :

- Grille de satisfaction individuelle
- Fiche de présence
- Attestation de formation individualisée

Durée et lieu :

- 2 heures par groupe/ En entreprise



COFORMATION

Formations sécurité & incendie en réalité virtuelle

Programme :

THÉORIQUE

- Les obligations réglementaires vis-à-vis de la sécurité des personnes accueillies
- La procédure incendie de l'établissement, rôle et missions de chacun
- Présentation des techniques de mise en sécurité des résidents
- Présentation ou rappel selon la procédure de l'établissement des missions de chacun lors d'une alarme incendie

PRATIQUE

- Mise en situation de transfert horizontal, simulation d'une détection incendie
- Techniques de dégagement et de transfert des résidents / patients
- Fonctionnement du Système de Sécurité Incendie, reconnaissance sur zone de détection
- Mise en sécurité des résidents ou patients selon le principe du transfert horizontal

Périodicité :

La formation Mise en Sécurité par Transfert Horizontal est suivie d'un maintien et d'une actualisation des compétences tous les ans.

Date : A convenir

Formatrice : Coralie MERTZ / selon la convention de formation

Nombre de participant : 2 minimum & 10 maximum